



COMMISSION FUTSAL

Procès-Verbal n° 27

Réunion du :	Mardi 13 Juin 2023
Président :	M. Patrick FAUTRAD
Présent :	Mme Ludivine REGNIER (CTD)

INFORMATION

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions prises par les commissions non disciplinaires peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel du District ou sur Footclubs.

Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel.

L'appel est adressé à la commission d'Appel par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.

3. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la Commission d'Appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)

4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

5. L'appel des décisions à caractère disciplinaire relève des procédures particulières prévues au Règlement Disciplinaire figurant dans l'article 83 des R.S. du District du Var

ORDRE DU JOUR

- Réunion de fin de saison

REUNION CLUBS FUTSAL DU MARDI 13 JUIN 2023

Dernière réunion de la saison avec la participation des clubs : T. EST FUTSAL – JSS FUTSAL – ST MAX FUTSAL – ISSOLE FUTSAL CLUB – CARQUEIRANNE FUTSAL – JS MOURILLONNAISE FUTSAL – CSK VAL DES ROUGIERES – TOULON ELITE FUTSAL – HIBOU ACADEMIE

En ouverture de séance, M. André VITIELLO, Secrétaire Générale du District du Var, souhaite la bienvenue aux clubs et donne la parole au Président de la Commission, M. Patrick FAUTRAD.

Le Président fait un bilan de la saison écoulée (Championnat et Coupe) et réitère les félicitations de la Commission à T. EST FUTSAL pour son accession en R1 Futsal ainsi qu'aux clubs vainqueurs de la Coupe du Var en U15, U18 et Seniors.

Une dotation (ballons et chasubles) a été distribuées aux clubs présents.

Mme Ludivine REGNIER, CTD du District du Var, prend ensuite la parole et fait le bilan des plateaux futsal éducatifs, des actions événementielles menés tout au long de la saison. Il a aussi été question des LABELS, du PPF et des formations passées et à venir.

Après un échange fructueux avec l'ensemble des personnes présentes, la séance est levée à 20H30 et se termine par un pot de l'amitié offert par le District du Var.

Prochaine réunion
sur convocation

Le Président : Patrick FAUTRAD